





T@mT@m/CFTC.FAE

depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE  https://twitter.com/cftc_fae

N° 433 – 17 juillet 2017

Courrier unitaire PPCR



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris le 17 juillet 2017

Monsieur le Premier Ministre,

Lors de la réunion du Conseil commun de la fonction publique du 10 juillet dernier monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a annoncé, au nom de votre gouvernement, concernant les mesures statutaires dites PPCR, que : « *la situation des finances publiques nous oblige à nous interroger sur le calendrier de mise en œuvre du protocole et de l'étalement de sa montée en charge* » précisant ensuite que ce serait un sujet de discussion.

Pour les organisations syndicales signataires de ce courrier, une telle déclaration est une triple remise en cause.

La première relève d'abord du respect dû aux agent.e.s publics dans leur ensemble, de leurs carrières, de leur attractivité, de la reconnaissance de leurs qualifications et de leur engagement dans l'exercice quotidien de leurs missions dévouées à l'intérêt général.

La deuxième touche à leur pouvoir d'achat dont une nouvelle dégradation viendrait confirmer ce que les agents mesurent au quotidien dans leurs conditions de vie.

.../...

La troisième procède du dialogue social lui-même et du respect de la parole de l'Etat : les mesures PPCR procèdent en effet d'un long processus de concertations puis de négociations.

Vous comprendrez qu'allonger le calendrier d'application des mesures PPCR – déjà très étalé dans le temps au regard des enjeux de revalorisation des carrières de la fonction publique – serait un très mauvais signal envoyé aux personnels des trois versants de la fonction publique et à leurs représentant.e.s tant lesdites mesures sont attendues depuis longtemps par eux.

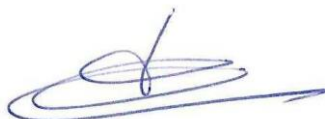
Les organisations syndicales signataires vous demandent en conséquence, au moment où les premiers grands arbitrages concernant la préparation budgétaire 2018 sont en discussion, que l'annonce faite par le ministre de l'action et des comptes publics ne connaisse pas de suite.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de nos salutations respectueuses.

Mylène JACQUOT
*Secrétaire Générale de
l'UFFA-CFDT*



Nathalie MAKARSKI
*Présidente de la Fédération des
Fonctions Publiques CFE-CGC*



Denis LEFEBVRE
Président de la CFTC-FAE



Bruno COLLIGNON
Président de la FA-FP



Bernadette GROISON
Secrétaire Générale de la FSU



Luc FARRE
*Secrétaire Général de
l'UNSA Fonction Publique*

